

Arrêté Générale colonial

Arrêté n° 898 Rectificatif à l'arrêté n° 371 du 19 septembre 1951 d'approbation de rôles des Contributions directes. (Cercles de Djibouti et d'Ali-Sabiet.)

n° 898

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 26 septembre 1951
Numéro JO n° 12 du 01/11/1951	Date du numéro 1 novembre 1951

TEXTE INTÉGRAL

Au lieu de :

Art. 1er

Cercle de Djibouti (exercice antérieur) 4° Rôle n° 2 (cotisations établies par voie de matrices individuelles, exercice antérieur).....9.250 5° Rôle primitif de la contribution des patentes0.66.500
Lire :

Art. 1er

, Cercle de Djibouti (exercice antérieur) 4° Rôle n° 2 (cotisations établies par voie de matrices individuelles) contribution des patentes ,9,250 Cercle d'Ali-Sabiet (exercice 1951) 5° Rôle primitif de la contribution des patentes66.500

Le Gouverneur, N.SADOUL.